

Certifié conforme



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 12 octobre 2024

L'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires de la société CEH SAS s'est tenue le **12 octobre 2024 à 9 heures** au siège social de la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Faouzi Taourit qui en sera aussi le rapporteur.

Monsieur le Président constate que sont présents à la réunion ou représentés :

La société HFT, propriétaire de dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions sur vingt mille actions immatriculées au RCS de Paris sous le numéro 932 374 192

Monsieur Faouzi Taourit propriétaire d'une action sur vingt mille actions.

La totalité des Actionnaires étant présents ou représentés, l'Assemblée a pu valablement statuer.

L'ordre du jour était le suivant :

- Démission de Monsieur Eric Hoang de sa fonction de Président ;
- Nomination de Monsieur Faouzi Taourit comme nouveau Président.
- Modification des Statuts et pouvoir au Président pour accomplir les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Eric HOANG de son mandat Président. Elle le remercie pour les fonctions qu'il a exercées depuis la création de la société et lui donne son quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée nomme comme nouveau Président, sans limitation de durée, Monsieur Faouzi Taourit, né le 22 avril 1987 à Fontenay Aux Roses (92), demeurant 1 ter rue de la Beauce 78660 Ablis.

Monsieur Faouzi Taourit remercie l'Assemblée pour sa confiance, déclare accepter la fonction, lui signifie n'être frappé d'aucune interdiction lui interdisant de l'exercer et lui confirme qu'il est bien inscrit en tant que personne physique à la Compagnie Régionale de Paris des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Suite à la signature de la cession de l'intégralité des actions détenus par Éric Hoang et Sylvie Klein du 11 octobre 2024, l'assemblée donne pouvoir au Président pour accomplir les formalités de modification des statuts et notamment :

- Composition du capital social quoi sera désormais :
 - o Faouzi Taourit 1 action
 - o La société HFT (numéro RCS 932 374 192) 19 999 actions

- Modification de l'objet social qui intègre désormais l'activité d'audit durabilité dès l'inscription de la société C.E.H. sur la liste des auditeurs durabilité auprès de la Haute Autorité de l'Audit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucun des Associés présents ne souhaitant prendre la parole, la séance s'est terminée à **10 heures**.

La société HFT
Représentée
Par Monsieur Faouzi Taourit



Monsieur Faouzi Taourit

